

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-CUCULLES**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 1<sup>er</sup> juin 2023**

**Délibérations prises lors de cette séance**

<b>N° ordre</b>	<b>Objet</b>
<b>D25-2023</b>	<b>Travaux rue de la Calade</b>
<b>D26-2023</b>	<b>Travaux Chemin de BASSAC : Electricité</b>
<b>D27-2023</b>	<b>Travaux routiers sur la départementale n°113<sup>E3</sup></b>
<b>D28-2023</b>	<b>Nouvelle organisation de la bibliothèque</b>
<b>D29-2023</b>	<b>Rénovation peinture Bibliothèque et salle des associations</b>
<b>D30-2023</b>	<b>Rénovation escalier esplanade</b>
<b>D31-2023</b>	<b>Organisation des feux de la Saint-Jean du 23 juin 2023</b>
<b>D32-2023</b>	<b>Volontaire Voisins Vigilants</b>

Étaient présents : Claude BELMONTE, Agnès BONNIEU, Paul ESTEVE, Jean-Luc LEQUIEN, Jean-Pierre RAMBIER, René PUECH, Stéphanie PEPIN, Jérôme SAINT GEORGES CHAUMET, Patrice SOULIER

Procuration : Camille ARNAUD donne procuration à Jean-Pierre RAMBIER

Absent : Grégoire DEJARDIN

Secrétaire de séance : Jérôme SAINT-GEORGES-CHAUMET

Ouverture de la séance : 18h30

#### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 avril 2023
2. Travaux rue de la Calade
3. Travaux chemin de Bassac : électricité et enrobé
4. Travaux de réfection RD 113E3 Les Cazarels
5. Nouvelle organisation de la Bibliothèque
6. Rénovation peinture Bibliothèque et Salle des Associations
7. Escalier esplanade
8. Organisation des feux de la Saint-Jean
9. Point d'information : installation des compteurs Linky
10. Point d'information : voisins vigilants
11. Point d'information : analyse financière de la commune
12. Rapport des Commissions et Questions diverses
13. Questions diverses

#### 1 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2023 ayant été lu, aucune objection n'a été émise, le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer, **Monsieur le Maire** passe à l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité**

#### 2 Travaux rue de la Calade

Monsieur le Maire présente les travaux rue de la Calade. Les travaux ont été optimisés et seront traités en 3 phases : Voirie, Réseaux secs, Réseaux humides.

**Entendu cet exposé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Valide les travaux de la rue de la Calade en 3 phases : Voirie, Réseaux secs, Réseaux humides.**

**Adopté à l'unanimité**

#### 3 Travaux chemin de Bassac : électricité et enrobé

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune s'est engagé à confier les travaux du chemin de Bassac à Hérault énergies.

La mission d'HÉRAULT ÉNERGIE porte sur les éléments suivants :

- Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'ensemble ;
- Définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles les ouvrages seront réalisés ;
- Choix du maître d'œuvres et gestion du contrat de maîtrise d'œuvre ;
- Organisation de la coordination sécurité et protection de la santé ;
- Transmission à la collectivité pour validation des études d'exécution ;
- Suivi et contrôle de l'activité des prestataires ;
- Gestion administrative et comptable de l'opération, paiement des marchés de travaux ;
- Réception des ouvrages ;
- Gestion des contentieux avec les prestataires.
- Réalisation des études d'avant-projet et proposition de matériel d'éclairage public que la collectivité aura à retenir en fonction de critères esthétiques et techniques.

Les travaux débuteront à partir du 25 septembre 2023.

Pour rappel, lors du conseil municipal en date du 13 décembre il a été décidé que la durée de l'amortissement des immobilisations pour les travaux d'éclairage public et électrification a été fixé à 15 ans.

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,**

**ACCEPTE la réalisation des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité de la commune pour un montant de 42 898.02 €**

**Adopté à l'unanimité**

#### **4 Travaux de réfection RD 113E3 Les Cazarels**

Monsieur le maire explique que Le Département a décidé d'aménager la chaussée de la RD113E3 entre les PR 0+650 et 0+940 dans la traverse d'agglomération de la commune de Saint-Jean-de-Cuculles, soit un tronçon démarrant à l'intersection du chemin des Hortus et du chemin de Molière et en direction des Cazarels.

Parallèlement à cette intervention située dans son agglomération, la commune de Saint-Jean-de-Cuculles envisage la réalisation d'une opération de requalification des dépendances routières comprenant l'aménagement des trottoirs, de cheminement piéton et des traversées sécurisées, afin d'assurer la sécurité des usagers et l'apaisement de la vitesse dans la traversée.

Dans la perspective de la réalisation de ces deux projets, comme l'y autorise le code de la commande publique, le Département et la Commune envisagent la création d'un groupement de commandes publiques en raison du caractère connexe des ouvrages, dans le but d'assurer une meilleure coordination de réalisation des différentes opérations de travaux.

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

**Adopté à l'unanimité**

**5 Nouvelle organisation de la Bibliothèque**

M. le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 24 novembre 2022, il a été décidé que la bibliothèque adhère au réseau de la lecture publique de Pierre Vives. A ce titre, l'association actuelle Bibliothèque pour Tous va récupérer ses livres.

Jusqu'ici notre bibliothèque était ouverte le mardi de 16h à 18h30.

Pour permettre ce nouveau développement, la commune recherche des personnes bénévoles pour assurer les permanences pendant les heures d'ouvertures de la bibliothèque, deux fois par semaine.

Actuellement 3 personnes ont montré leur intérêt pour participer à ce projet.

Le référent de la mairie est Jean-Luc Lequien jusqu'à fin 2023 puis ce sera Paul Estève.

Le 22 juin 2023 la municipalité organisera un apéritif en l'honneur de Mme TUECH qui a tenu bénévolement la bibliothèque durant 15 ans.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- **Désigne Mr Lequien comme référent Bibliothèque jusqu'au 31 décembre 2023 puis Mr Paul Estève à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

**Adopté à l'unanimité**

**6 Rénovation peinture Bibliothèque et Salle des Associations**

M. le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 13 avril 2023, il a été décidé que la bibliothèque puisse investir dans l'achat de livres et de matériels ainsi que d'un rafraichissement de la bibliothèque (peinture...).

Il nous a été proposé 2 devis pour le rafraichissement de la bibliothèque :

ADER / 67 m2 car forfait pour boiserie/ pas de TVA	1 600,00 €
Rénov Occitanie / 81 m2 / Pas de TVA	2 169,00 €

Par ailleurs, il nous a été proposé 3 devis pour repeindre la salle des associations :

4S / 236 m2/ prix HT	6 265,00 €
ADER / 247 m2 / pas de TVA	5 600,00 €
Rénov Occitanie / 236 m2 / Pas de TVA	6 500,00 €

**Le conseil municipal, après avoir examiné le budget et avoir entendu l'exposé,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE de choisir les devis de M. ADER pour la bibliothèque (1600 €) et pour la salle des associations (5600 €), sous réserve d'un engagement que les travaux soient réalisés selon un planning compatible avec les contraintes d'occupation de la bibliothèque et de la salle des associations.**

**Adopté à l'unanimité**

## 7 Escalier esplanade

Mr le Maire présente 2 devis pour refaire les escaliers de l'esplanade :

OBJET	STATUS	SOCIETES CONTACTEES POUR DEVIS	MONTANT TOTAL ESTIME DE L'INVESTISSEMENT (TTC)	MONTANT ESTIME DES TRAVAUX	MONTANT SUBVENTIONS ACCORDEES A DATE	MONTANT NET ESTIME à la charge de la COMMUNE A DATE
Réfection Escaliers esplanade	Devis reçu - Construction traditionnelle	SABATER	11 000,00 €	11 000,00 €	0,00 €	11 000,00 €
	Devis reçu - Construction avec bordures type P1	DTMA	9 450,00 €	9 450,00 €	0,00 €	9 450,00 €

Il s'avère préférable de choisir la technique traditionnelle avec coffrage en bois et béton coulé plutôt que des bordures P1 qui risquent d'être beaucoup moins durables.

Il faudrait pour pouvoir comparer leurs prix que les deux entreprises présentent des devis utilisant la même technique.

**Le conseil municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré,**

**DECIDE de demander à DTMA un devis en technique traditionnelle.**

**Décide ensuite de choisir le devis au moins disant.**

**Adopté à l'unanimité**

## **8 Organisation des feux de la Saint-Jean**

**Monsieur le Maire expose ;**

Comme à l'accoutumée, depuis de nombreuses années maintenant, les Membres du Conseil Municipal invite les Cucullois et Cuculloises à se retrouver pour le verre de l'amitié.

La date retenue cette année est le vendredi 23 juin 2023 à 19h30 sur l'esplanade à l'occasion de la fête de la Saint-Jean.

Moment privilégié dans la vie du village, que nous affectionnons tout particulièrement, elle permet à tous les Cucullois de se rencontrer dans une ambiance conviviale et se veut notre meilleure ambassadrice pour accueillir les personnes récemment installées à Saint-Jean-de-Cuculles.

A l'issue de cet apéritif, le traditionnel « feu de la Saint-Jean » sera allumé, pour la plus grande joie des petits et des grands, et nous festoierons joyeusement autour d'un repas et un feu d'artifice sera tiré.

Il est prévu deux feux d'artifice, l'un le 23 juin et l'autre 14 juillet. L'un sera financé par la mairie, l'autre par le Comité des fêtes.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**Décide de faire appel à un traiteur**

**Adopté à l'unanimité**

## **9 Point d'information : installation des compteurs Linky**

La CESML par son partenaire LS Service remplacer actuellement les compteurs électrique des habitants par le compteur LINKY depuis mai 2023.

Mr le Maire rappelle que Le compteur Linky s'inscrit dans le contexte global de la transition énergétique. Son déploiement est une obligation réglementaire (Directive européenne 2009/72/CE et Décret du 30/12/2015).

Les caractéristiques techniques de ce compteur permettent à la CESML, gestionnaire des réseaux de distribution publique électrique sur son territoire historique de desserte, de piloter le réseau plus efficacement, en ayant recours à des technologies informatiques. Cette mise en place vise à mieux gérer la production et la distribution de l'électricité. La nouvelle façon de consommer et de produire, nécessite d'informatiser encore plus le réseau de distribution d'électricité (smart grid) dont le compteur Linky est l'un des éléments incontournables.

## **10 Point d'informations : voisins vigilants**

Mr le Maire explique qu'une réunion a eu lieu en mairie le 9 mai 2023 avec la gendarmerie et les voisins vigilants pour expliquer le dispositif.

A ce jour les voisins vigilants sur Saint-Jean-de-Cuculles sont :

Nom	Prénoms	Tél	Mail	Secteur
ARNAUD	Camille	06 46 23 04 24	<a href="mailto:arnaudcamille694@gmail.com">arnaudcamille694@gmail.com</a>	Vieux village St Jean
BELMONTE	Claude	06 68 99 11 45	<a href="mailto:belmonte.claude@wanadoo.fr">belmonte.claude@wanadoo.fr</a>	Bassac du haut
BREHMER	André	06 13 30 28 40	<a href="mailto:andre.brehmer421@gmail.com">andre.brehmer421@gmail.com</a>	Olivette
CALMET	Gérard	07 62 68 68 20		Le Village
DELON	Eric	06 60 24 00 38	<a href="mailto:eric.jennifer@sfr.fr">eric.jennifer@sfr.fr</a>	Bigaratiers
LOBRE	Gérard	06 60 36 09 39	<a href="mailto:gerard.lobre@hotmail.fr">gerard.lobre@hotmail.fr</a>	Cuculles - Le Boulidou
MALHERBE	Gérald	06 03 13 92 72	<a href="mailto:malherbe.gerald@gmail.com">malherbe.gerald@gmail.com</a>	la callade
PUECH	René	04 67 34 08 96	<a href="mailto:cazarels@free.fr">cazarels@free.fr</a>	Cazarels
RICHARD	Lionel	06 03 49 55 19	<a href="mailto:richard78@wanadoo.fr">richard78@wanadoo.fr</a>	Bigaratiers
SAINT GEORGES CHAUMET	Jérôme	06 60 55 11 54	<a href="mailto:jerome@jsgc.fr">jerome@jsgc.fr</a>	Roumegaire
SORIA	Christian	06 14 63 46 57	<a href="mailto:christian.luc.soria@gmail.com">christian.luc.soria@gmail.com</a>	Bassac du Bas

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**VALIDE la liste des volontaires Voisins Vigilants**

**Adopté à l'unanimité**

#### **11 Point d'information : Analyse financière de la commune**

Mr le Maire expose que le 23 mai nous avons reçu Mme BRECHET qui a présenté à la commune une analyse financière.

Qui permet de voir une gestion saine de la commune.

#### **12 Rapport des Commissions et Questions diverses**

#### **13 Questions diverses**

**Fin de la séance à 20h**

**Le secrétaire de séance,**

**Jérôme SAINT-GEORGES-CHAUMET**